

2.6 - Évaluation de l'épreuve

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Il est à noter que l'évaluation de la maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Les examinateurs veillent à élargir leur questionnement, au-delà des acquis disciplinaires, à la dimension interdisciplinaire et culturelle de l'objet d'étude ou du projet que le candidat présente.

2.6.2 - Grille indicative de critères d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance :

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

Maîtrise de l'expression orale : 50 points

- ❖ s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire;
- ❖ formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue;
- ❖ exposer les connaissances et les compétences acquises en employant un vocabulaire précis et étendu;
- ❖ participer de façon constructive à des échanges oraux;
- ❖ participer à un débat, exprimer une analyse argumentée et prendre en compte son interlocuteur;
- ❖ percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole;
- ❖ s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :
 - utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions;
 - passer d'un langage scientifique à un autre;
 - décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets;
 - expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange;

- exprimer son émotion face à une œuvre d'art ;
- décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté;
- mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langue étrangère ou régionale;
- développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.

Maîtrise du sujet présenté : 50 points

- ❖ concevoir, créer, réaliser;
- ❖ mettre en œuvre un projet;
- ❖ analyser sa pratique, celle de ses pairs;
- ❖ porter un regard critique sur sa production individuelle;
- ❖ argumenter une critique adossée à une analyse objective;
- ❖ construire un exposé de quelques minutes en mentionnant les connaissances et les compétences acquises ;
- ❖ raisonner, justifier une démarche et les choix effectués;
- ❖ mobiliser des outils numériques.

Source : BO du 04 janvier 2018